

MAIRIE
33820 SAINT AUBIN DE BLAYE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-27**

Nombre de conseillers
en exercice : 12
présents : 11
votants : 11

**OBJET :
TRAVAUX VOIRIE – ECLAIRAGE ROND POINT**

Date de convocation du Conseil : **03 avril 2024**
Affichée le : **03 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le : **11 avril 2024**

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT AUBIN DE BLAYE** dûment convoqué, s'est réuni à la mairie,

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE**.

Présents : **Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, HALLER Sandrine, MEYNARD Amélie, Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques, HALLER Lionel, REREAU Damien, OVIDE Arnaud, POTY Michel.**

Absente : **Mme TYBULE Marie-José.**

M. Le Maire rapporte & propose au Conseil Municipal les résultats de la commission « Voirie - Bâtiments » qui a eu lieu le lundi 08 avril 2024 concernant **L'ECLAIRAGE**.

Un choix s'est fait pour le site au lieu-dit Le Pas des Fenêtres à la suite de vol et de dégradations ; il est proposé d'installer une nouvelle batterie au milieu du Rond-Point afin d'éclairer la stèle s'y trouvant.

- **ROND-POINT PAS DES FENETRES**, amélioration de l'éclairage : 1.532,89 € H.T. devis émis par la société SIETEL.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- accepte et valide, à l'unanimité, le choix des travaux de la commission
- autorise M. Le Maire à signer le devis, d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document s'y rapportant.

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour copie conforme
Le **11 avril 2024**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le :

Le secrétaire de séance
Damien REREAU



Le Maire
Arnaud OVIDE

